



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

# COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 26/06/2017

*(2ème convocation suite à l'absence de quorum lors du CTL du 14/06/2017)*

*Les élus FO pour ce CTL :*

*Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon), Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)*

*Williams PILLET (Challans), Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais)*

---

**Rappel du contexte :** Plusieurs organisations syndicales ayant boycotté la première convocation du 14/06/2017, le CTL a été reconvoqué le 26/06/2017.

**\* Déclaration liminaire (extraits ci-dessous – vous la trouverez en intégralité sur notre site internet) :**

*Mr Le Président du Comité Technique,*

*Ce comité se tient dans un contexte local particulier. Lors du dernier CHSCT, les représentants du personnel des trois organisations syndicales présentes ont dû quitter la salle en raison d'une impossibilité de dialoguer.*

*Nous espérons sincèrement, comme nous avons pu l'écrire dans le compte-rendu de ce CHSCT, que les prochaines réunions, à commencer par celle-ci, se dérouleront désormais avec l'écoute et le respect réciproque que cela requiert.*

*La politique de la chaise vide n'étant pas une habitude des élus Force Ouvrière, il nous faudra débattre de tous les sujets y compris les points de discorde. Tel est notre rôle de représentants du personnel : nous exprimer en toute liberté et en toute indépendance.*

*Depuis plusieurs années, nous vous expliquons dans toutes les instances comment les collègues vivent au quotidien dans leur service.*

*Où sont les points d'étapes des restructurations dans votre rapport d'activité ? Nul part !*

*Quand sont traités les impacts des restructurations et des suppressions d'emplois ? Jamais !*

*Quand sont dressés les bilans de ces mêmes restructurations ? Jamais !*

*On nous soumet un rapport d'activité qui n'est qu'une énumération de résultats chiffrés qui veulent tout et surtout ne rien dire de la vraie situation des services !*

*Quand s'arrêtera cette hypocrisie de laisser croire à travers votre rapport d'activité que tout va bien alors que la réalité est toute autre : la charge augmente et les agents doivent faire face !*

*Vos prédécesseurs ainsi que les directeurs adjoints présents aujourd'hui ont tous reconnu que la situation des effectifs est difficile.*

*Le désarroi de nombreux collègues est aujourd'hui très palpable sur quasiment tous les sites du département. La souffrance au travail à la DGFIP est une réalité que nous dénonçons avec force !*

*A Force Ouvrière, nous affirmons que ce sont la diminution des moyens de fonctionnement, les suppressions massives d'emplois, les restructurations, l'organisation déficiente du travail, l'absence de communication qui aggravent nos conditions de travail et génèrent de plus en plus de souffrance au travail.*

**\* Réponses du Président Mr Fuentès aux 4 déclarations liminaires :**

Estimant que nos déclarations faisaient exclusivement référence à l'ordre du jour de ce comité technique, Mr Fuentès a préféré répondre au fil des débats. Concernant FO, nous sommes revenus en fin de comité, lors des questions diverses, sur les quelques points pour lesquels nous estimions ne pas avoir eu de réponses suffisantes.

**\* Adoption du nouveau règlement intérieur des CTL (nouvelles modalités de fonctionnement des CTL) :**

Nous sommes en profond désaccord avec ces règles amendées et imposées en cours de mandature électorale. Elles réduisent les droits des représentants syndicaux élus par les personnels et illustrent, une fois de plus, la médiocrité du dialogue social à la DGFIP. **Il s'agit là d'une démarche régressive et injustifiée de restriction du droit syndical !**

Notre Directeur, Mr Fuentès, comprend notre ressenti mais n'a pas la possibilité d'amender ce nouveau règlement intérieur. Il consent malgré tout à une certaine souplesse locale dans son application future, afin de laisser aux représentants du personnel la possibilité d'honorer leurs mandats convenablement. Nous prenons acte de cette décision respectueuse à notre égard

**Vote des OS :** vote unanime CONTRE (FO, Solidaires, CGT, CFDT), du fait de l'absence d'amendement possible.

**\* Actualisation de la doctrine d'emploi des agents techniques des Finances Publiques :**

Les nouveaux cahiers de consignes des différents agents techniques exerçant en Vendée nous ont été présentés. Nous avons demandé quelques précisions concernant notamment la couverture assurantielle de ces agents lors de leurs éventuels déplacements professionnels avec leur véhicule personnel. La Direction veillera rapidement à faire le point sur cette question afin de prévenir tout risque potentiel.

**Vote des OS :** 4 voix POUR ( 3 Solidaires et 1 CFDT), 5 abstentions (3 FO et 2 CGT)

*Nous resterons vigilants quand à l'application de ces cahiers de consignes fixant juridiquement et précisément les missions dévolues à ces personnels.*

**\* Transfert de la gestion comptable et financière des établissements de santé (EPS) de la Trésorerie de Fontenay Le Comte vers la Trésorerie des Hôpitaux de La Roche / Yon :**

Le transfert se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les personnels concernés de la trésorerie de Fontenay devront se prononcer s'ils souhaitent suivre la mission. En cas de refus, les emplois transférés seront ensuite pourvus au prochain mouvement de mutation en septembre 2018. La Direction sera attentive à ne pas mettre en difficulté les deux services pour qu'ils puissent se réorganiser progressivement. Des solutions seront apportées au cas par cas, notamment avec les ALD et/ou les EDR.

Cependant, Mr Cérés reconnaît que la vigilance est désormais la norme dans tous les services, du fait du contexte tendu des emplois !

Nous constatons que ce sont encore des emplois qui disparaissent de certains sites pour être centralisés sur la Roche sur Yon, d'autant que le transfert de la gestion de l'hôpital des Sables est déjà prévu dans une 2<sup>e</sup> vague fin 2018. Les Trésoreries sont peu à peu vidées de leur substance (transfert du recouvrement, transfert de la gestion hospitalière, etc.). Nous évoquons le risque que le site actuel, occupé par la Trésorerie des Hôpitaux, devienne à terme trop petit.

La direction réfléchit à plusieurs hypothèses mais aucune urgence n'est signalée à ce jour.

***Vote des OS : vote unanime CONTRE (FO, Solidaires, CGT, CFDT)***

**\* Réorganisation et transfert de l'activité domaniale à Nantes :**

Ce point a déjà été abordé à de multiples reprises ces derniers mois, souvent à la demande des organisations syndicales (relire nos précédents compte-rendus sur ce point). C'est seulement maintenant, alors que tout est décidé et que les collègues concernés ont déjà dû se « recaser » lors du mouvement de mutations du 1<sup>er</sup> septembre, que la Direction locale ose nous demander notre avis ! Devant cet affront, nous refusons unanimement de prendre part à ce vote ridicule ! Nous rappelons que ce sont 6 emplois de plus qui disparaissent du réseau vendéen !

***Vote des OS : refus unanime de prendre part au vote (FO, Solidaires, CGT, CFDT)***

**\* Rapport d'activité 2016 :**

Ce rapport d'activité annuel n'est qu'une énumération de résultats chiffrés qui veulent tout et surtout ne rien dire de la vraie situation des services !

Quand s'arrêtera cette hypocrisie de laisser croire à travers ce rapport d'activité que tout va bien alors que la réalité est toute autre ? La charge augmente et les agents doivent faire face !

Nous constatons cependant une amélioration de la présentation par rapport à l'an dernier, toutes nos missions étant désormais traitées de la même manière, sans laisser entrevoir que certaines seraient plus nobles que d'autres.

***FO DGFIP demeure attaché à l'intégralité de nos missions sans distinction.***

Mais nous regrettons, comme les années précédentes, que l'aspect humain soit toujours autant négligé, raison pour laquelle nous ne pouvons pas l'approuver en l'état.

***Vote des OS : 7 abstentions (3 FO, 3 Solidaires, 1 CFDT), 2 voix CONTRE (CGT)***

**\* Tableau de bord de veille sociale TBVS / Plan annuel de prévention PAP 2016/2017 / Baromètre social :**

Que d'outils au service des Directions pour mesurer la souffrance au travail sans que la Direction Générale ne remette jamais en cause ses propres décisions et ne tire les conséquences de sa politique dévastatrice et déstructurante !

Ces outils mesurent annuellement cette souffrance qui s'amplifie année après année.

Quelle nécessité de mesurer quand on n'est pas capable de traiter les dégâts occasionnés par les suppressions d'emplois et les restructurations de services ? Cette souffrance est pourtant régulièrement dénoncée !

Avoir tous ces outils sans avoir la « notice » pour les utiliser efficacement, c'est comme demander à un agent de travailler sans consignes. Depuis plusieurs années, nous expliquons dans toutes les instances comment les collègues vivent au quotidien dans leur service, et malgré cela, rien ne change !

Concernant la communication, Mr Fuentès souhaite en améliorer la transparence et l'intensifier à tous les niveaux, que ce soit entre la Direction et les chefs de service, ou entre les chefs de service et leurs équipes. Pour ce faire, il souhaite notamment utiliser des outils qu'il juge efficaces, à savoir les retours d'audit et des dialogues de performance. Certains chefs de service le font déjà et c'est globalement apprécié par les personnels. Il s'agit là d'un travail de longue haleine visant à modifier les habitudes et les comportements !

Le Directeur, à la demande de FO, accepte l'idée de réfléchir sur la pertinence de créer un groupe de travail, en lien ou non avec le CHSCT, dédié aux risques organisationnels et psychosociaux afin de mieux prévenir ces risques.

**\* Points abordés dans notre déclaration liminaire pour lequel nous n'avons pas eu de réponse :**

Dans notre déclaration liminaire, nous demandions :

- Où sont les points d'étapes des restructurations dans le rapport d'activité ?
- Quand sont traités les impacts des restructurations et des suppressions d'emplois ?
- Quand sont dressés les bilans de ces mêmes restructurations ?

Le Président du CTL, Mr Fuentès, entend nos questions et les comprend. Il nous explique qu'arrivant dans le Département, il a demandé et obtenu une pause dans les restructurations / réorganisations vendéennes auprès du Délégué inter-régional jusqu'à la fin 2018. Il ne proposera, par conséquent, aucun autre projet local de restructuration en dehors de ceux en cours et éventuellement ceux que la Direction Générale pourrait lui imposer. Il nous affirme vouloir prendre son temps et ne pas brusquer ses équipes, à l'image de ce qui est fait concernant la centralisation programmée de la gestion hospitalière sur La Roche / Yon : transfert progressif sur plusieurs années.

Concernant l'impact des restructurations déjà faites, il a demandé qu'à compter de la rentrée, un certain nombre d'audits organisationnels soient progressivement réalisés afin d'analyser la pertinence des nouvelles organisations mises en place dans de nombreux services ces derniers mois (à titre d'exemple, il nous cite le recouvrement de l'impôt qui actuellement est traité dans les SIP ou dans les trésoreries, le recouvrement des professionnels, l'enregistrement, les CDIF, etc.). Le but de ces audits est d'homogénéiser les méthodes de travail et de retenir les plus pertinentes.